

DEPARTEMENT ALLIER

SIVOM DE LA RIVE GAUCHE DU CHER

4 rue du moulin de Lyon

03380 HURIEL

**Pièce n°1
CONTRAT
PRESTATION INTELLECTUELLE
D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

**MISSION D'AMO EN VUE DE LA PASSATION
D'UN MARCHÉ À BONS DE COMMANDE
POUR DES TRAVAUX D'EXTENSION
OU DE RENOUVELLEMENT
D'ÉQUIPEMENTS ET DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE**

Offre à remettre avant le 14/11/18-12h

A) CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Entre les soussignés :

LE MAITRE D'OUVRAGE

SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER

Représenté par Monsieur le Président, domicilié à 4 rue du Moulin de Lyon, 03380 HURIEL, téléphone 04 70 28 61 61, télécopie 04 70 28 65 04

L'ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Représenté par

Domicilié

.....

.....

Téléphone Télécopie.....

ARTICLE 1

Identification et description du programme

Dénomination de l'opération : **mission d'assistance pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises**, le choix de la procédure, le lancement de la consultation, le choix de la publicité, l'analyse détaillée des offres et l'avis sur l'entreprise à retenir, et l'établissement du marché de travaux à bons de commande pour l'extension ou le renouvellement de réseaux et équipements d'eau potable. L'assistant au maître d'ouvrage doit assurer la garantie du plus parfait respect de la réglementation des marchés publics dans le cadre de sa mission. Les clauses administratives sont celles du CCAG PI valable à la date limite de la remise des offres.

Contexte

Le SIVOM réalise des travaux de renouvellement des canalisations et divers équipements AEP dans le cadre du renouvellement de son patrimoine. Des marchés de travaux à bon de commandes sont souscrits, en principe avec un minimum garanti et un maximum et sur une période pluriannuelle. Pour la présente consultation, qui concerne l'assistance au marché de travaux, il est précisé qu'il n'y aura **pas de minimum garanti** et qu'il conviendra que le maître d'ouvrage valide un montant maximum. Un marché pluriannuel est toutefois prévisible.

La présente consultation est une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ponctuelle permettant de préparer ce marché à bons de commandes de travaux. *Pour information, le marché 2015-2018 comprenait un minimum à 500 000 € HT et un maximum à 3 000 000 € HT.* Il est basé sur environ 5500 articles (avec les sous articles).

ARTICLE 2

2.1 Missions et généralités

L'assistant au maître d'ouvrage s'engage à effectuer les missions suivantes :

- Etablissement du dossier de consultation des entreprises comprenant : règlement de la consultation, acte d'engagement, CCAP, CCTP, bordereaux des prix, proposition de rédaction de l'annonce légale, conseil sur la publicité,
- Assistance à l'ouverture des plis,
- Analyse des offres et présentation d'un rapport détaillé avec l'avis de l'entreprise à retenir,
- Mise au point et établissement du marché de travaux.

Les dossiers correspondant à chaque phase du contrat sont fournis en deux exemplaires « papier » ainsi qu'en version informatique Word et/ou excel; tout dossier « papier » supplémentaire fera l'objet d'une facturation nouvelle.

2.2 Dossier de consultation des entreprises :

L'assistant au maître d'ouvrage

- Sur la base du bordereau des prix existants (5500 articles environ), proposera une mise à jour en concertation avec le maître d'ouvrage, impliquant la rédaction de tous les éléments (restitution sous

Word ou excel). Il conviendra en particulier d'intégrer les tarifs de reconnaissance des réseaux préalablement aux travaux (sondage, détection...),

- Proposera au maître d'ouvrage le mode et le règlement de la consultation
- Rédigera les pièces administratives accompagnant le projet et constituant le dossier de consultation
- Communication sur le mode d'analyse envisagé,
- Conseil sur le mode de consultation et la publicité,
- Communique les éléments informatiques et papier (X2) pour la consultation

Prévoit au moins **5 réunions-rencontres** : démarrage, présentation du DCE (conseil sur la procédure), ouverture, analyses, assistance à la passation.

2.3 Consultation et mise au point des marchés :

L'assistant à maîtrise d'ouvrage :

- Assiste le maître d'ouvrage lors du dépouillement des offres des entreprises
- Procède à l'analyse de celles-ci et établit son rapport avec un avis circonstancié au regard des critères,
- Met au point les pièces constitutives du marché en vue de la signature par le maître d'ouvrage et les entreprises

ARTICLE 3

3.1 Rémunération :

Les honoraires sont fixés forfaitairement entre les parties au présent contrat selon la répartition suivante :

	MONTANT HT
1. PHASE DCE	
2. PHASE ANALYSE DES OFFRES	
3. ETABLISSEMENT DU MARCHE DE TRAVAUX	
Total HT	
TVA 20%	
Total TTC	

La rémunération du prestataire sera réalisée au terme de chacune des phases d'études sur présentation de situations.

3.2 Délais de paiement, intérêts moratoires

Les notes d'honoraires présentées par l'assistant à maîtrise d'ouvrage doivent être réglées par le maître d'ouvrage dans un délai de 30 jours. Passé ce délai, et après mise en demeure, des intérêts moratoires sont dus.

ARTICLE 4

4.1 Assurance et responsabilités

L'assistant à maîtrise d'ouvrage est assurée contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie.....sous le numéro de police.....

L'assistant au maître d'ouvrage s'oblige à présenter son attestation d'assurance couvrant sa responsabilité professionnelle, valable à la date de l'engagement du présent contrat.

Fait en deux exemplaires originaux

Le

A

LE MAITRE D'OUVRAGE

L'ASSISTANT AU MAITRE D'OUVRAGE

DEPARTEMENT ALLIER

SIVOM DE LA RIVE GAUCHE DU CHER

4 rue du moulin de Lyon

03380 HURIEL

Pièce n°2

Règlement de consultation

PRESTATION INTELLECTUELLE

D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

MISSION D'AMO EN VUE DE LA PASSATION

D'UN MARCHÉ A BONS DE COMMANDE

POUR DES TRAVAUX D'EXTENSION

OU DE RENOUVELLEMENT

D'EQUIPEMENTS ET DE RESEAUX D'EAU POTABLE

Offre à remettre avant le 14/11/18-12h

B) Règlement de consultation

ARTICLE 1b

1.1b Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. Le CCAG « Prestations intellectuelles » valide à la date de la remise des offres est applicable.

Le marché sera conclu :

- avec un prestataire unique ;

Il sera possible de proposer au maître de l'ouvrage des variantes techniques sous la réserve explicite de ne pas déroger à la vocation initiale du projet.

1.2b Durée du marché

Le marché est ponctuel et est destiné à permettre la signature du marché à bon de commande avec l'entreprise. Le prestataire devra préciser dans son offre les délais qu'il propose afin de mener à terme chaque élément de sa mission, étant entendu que les délais sont suspendus par les attentes (validation par le maître d'ouvrage, réception des offres...). Un démarrage rapide est attendu (novembre 2018, pour un lancement des consultations en décembre 2018).

1.3b Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le marché est ferme et définitif. Il n'est pas révisable.

1.4b Négociation des offres

Le présent marché, passé en procédure adaptée, prévoit explicitement la possibilité d'une négociation des offres préalablement au choix.

ARTICLE 2b

2.1b Présentation des offres

Le dossier de consultation est remis à chaque candidat en un seul exemplaire.

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

- Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés..
- **Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat sous peine d'entraîner le rejet de l'offre.**

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- - Un devis comprenant :
 - - Les documents explicatifs tels que sollicités aux prescriptions générales et particulières
 Au projet de marché sera joint le mémoire justificatif et explicatif comportant le/les document(s) suivant(s) :
 - Le justificatif de la proposition de prix;
 - Une note explicative, brochure technique, performance, spécificité de la proposition;

2.2b Présentation des offres

- Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus **au plus tard** à la date et l'heure limites de remise des offres (Cf 1^{er} page).
- Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées, les offres inappropriées seront éliminées.
- A la suite de cet examen l'entité adjudicatrice, pourra engager des négociations avec le ou les candidats retenus sous réserve du strict respect des règles de la concurrence, du libre accès à la commande publique ainsi que du respect de la propriété intellectuelle des offres.

- Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par la commission compétente qui représente l'entité adjudicatrice.
- Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

Critère d'attribution	Pondération
Délais de livraison :	25%
Prix	40%
Qualité, et propositions techniques jugées sur la base des clauses techniques ou de tout autre avantage technique de l'offre	35%

Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois.

L'offre transmise portant l'adresse et mentions suivantes (**Offre à remettre avant le 14/11/18-12h**) :

<p>Monsieur le Président</p> <p>SIVOM Rive gauche du Cher</p> <p>4 rue du Moulin de Lyon</p> <p>BP 5 03380 HURIEL</p> <p>Tél : 04 70 28 61 61</p> <p>Offre pour assistance à maîtrise d'ouvrage</p> <p>Nom du candidat</p> <p style="text-align: center;">« NE PAS OUVRIR »</p>

OU

Adresse mail : direction.sivom.rg@orange.fr

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE QUI LEUR SERAIENT NECESSAIRES AU COURS DE LEUR ETUDE, LES CANDIDATS DEVRONT FAIRE UNE DEMANDE A :

<p>Monsieur le Président SIVOM Rive gauche du Cher 4 rue du Moulin de Lyon BP 5 03380 HURIEL 04 70 28 61 61</p>
--

MARCHES PUBLICS DE AMO

NUMERO DU MARCHÉ

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C) ACTE D'ENGAGEMENT

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

MAITRE D'OUVRAGE :	SIVOM 4, rue de Moulin de Lyon 03380 HURIEL
---------------------------	--

OBJET DU MARCHÉ :	AMO pour la marché à bon de commande TX
LOCALISATION :	4 rue du moulin de Lyon - 03380 Huriel

DATE DU MARCHÉ : 2014
MONTANT DU MARCHÉ T.T.C. : en EURO
IMPUTATION BUDGETAIRE :	Chapitre Sous-Chapitre Article 604

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS	
Monsieur le Président du SIVOM 4 rue du Moulin de Lyon - 03380 HURIEL - Tel. 0470286161	
ORDONNATEUR :	Monsieur le Président du SIVOM
COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Madame la Trésorière - Trésorerie de Montluçon	

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ :
Procédure adaptée –

VARIANTES / OPTIONS	
<input type="checkbox"/>	correspond à la solution de base unique de la consultation
<input type="checkbox"/>	correspond à une des options :
<input type="checkbox"/>	correspond à une des variantes :

B – Engagement du candidat

ARTICLE 1 CONTRACTANT

Je soussigné, (Nous soussignés),

Nom, prénom et qualité du signataire :

.....

.....

Adresse professionnelle et téléphone :

Adresse :

.....

Tel. : Fax :

E-Mail :

- agissant pour mon propre compte.
- agissant pour le compte de la société : Nom :
- Adresse :
-
- agissant pour le compte de la personne publique candidate :
- Nom :
- Adresse :
- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
- du groupement conjoint
- pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du.....

Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :

N° d'identité d'établissement SIREN :

N° d'identité établissement NIC

N° SIRET

Code d'Activité Principale APE

N° d'inscription au registre du commerce

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et des documents qui y sont mentionnés,
- Et après avoir fourni les pièces visées aux articles 48 et 50 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

1. Engagement

M'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies; l'offre ainsi présentée ne me (nous) liant toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de **CENT VINGT (120) Jours** à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 PRIX

2.1. Montant de l'offre

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire exprimé dans l'unité monétaire EURO, égal à :

Montant hors T.V.A		- €
Taux de T.V.A à 19,60%		- €
Montant T.T.C		- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

et dont la décomposition s'effectue comme suit :

	MONTANT HT
4. PHASE DCE	
5. PHASE ANALYSE DES OFFRES	
6. ETABLISSEMENT DU MARCHÉ DE TRAVAUX	
Total HT	
TVA 20%	
Total TTC	

2.1. Evaluation des variantes et options

L'évaluation de l'ensemble des travaux en variantes ou options, telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

Variante	Option	Montant hors T.V.A	T.V.A à	Montant T.T.C
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

2.2. Montant sous traités

2.2.1. Montant sous traité désigné au marché

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que le titulaire envisage de faire exécuter par des sous traitants payés directement, le montant des prestations sous traités indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation de sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. Le montant total des prestations que le titulaire envisage de sous traiter conformément à ces annexes est de :

Le montant total des prestations que j'envisage de sous traiter, conformément à ces annexes, est de :

Montant hors T.V.A		- €
Taux de T.V.A à	<input type="text"/>	- €
Montant T.T.C		- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

2.2.2 Montant sous traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Variante	Option	Montant hors T.V.A	T.V.A à	Montant T.T.C
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

2.3. Créance présentée en nantissement ou cession :

La créance maximale que le titulaire pourra présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Montant TTC (en chiffres)

	€
--	---

Montant TTC (en lettres) Euros _____

2.4. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent Marché en faisant porter le montant au crédit du :

Compte ouvert au nom de :
sous le numéro :
Clé	Code banqueCode guichet
Code d'Activité Principale APE
A :

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Aucune avance forfaitaire

ARTICLE 3 – MODE DE REGLEMENT

Virement

ARTICLE 4 – DELAIS MAXIMUM DE PAIEMENT – TAUX DES INTERETS MORATOIRES

Le délai maximum de paiement est de : **30 jours**

En cas de dépassement de ce délai contractuel ; le taux des intérêts moratoires applicables est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir augmenté de deux points

ARTICLE 5 – DELAIS D'EXECUTION

Les opérations seront exécutées à partir de novembre 2018. suivant Ordre de Service.

Le délai est fixé à **1 mois (du démarrage à la remise du DCE pour consultation)**, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

ARTICLE 6 – DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'engagement figurant au 1° de l'article 1 me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Fait en un seul original

A le

Mention (s) manuscrite (s) "*Lu et approuvé*"

Signature (s) de l'(des) entrepreneur (s)

Le Candidat
(représentant habilité pour signer le marché)

C – Réponse de l'administration

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

- en ce qui concerne la totalité du lot
- en ce qui concerne les tranches ci-après seulement :
- en ce qui concerne les options ou variantes suivante

Le représentant légal du Syndicat

A le

Signature (de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

D – Cadre pour formule de nantissement ou de cession de créance ⁽¹⁾**Formule d'origine**

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

- la totalité du marché
- la totalité du bon de commande n°: afférent au marché
(indiquer le montant en chiffre et en lettres)

Montant hors T.V.A	- €
Taux de T.V.A à <input type="text"/>	- €
Montant T.T.C	- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

- la partie des prestations évaluées (indiquer le montant en chiffre et en lettres) à :

Montant hors T.V.A	- €
Taux de T.V.A à <input type="text"/>	- €
Montant T.T.C	- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

- la partie des prestations évaluées (indiquer le montant en chiffre et en lettres) à :

Montant hors T.V.A	- €
Taux de T.V.A à <input type="text"/>	- €
Montant T.T.C	- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

et devant être exécutées par _____.

en qualité de : co-traitant sous-traitant

A **le**

Signature (de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

Annotations ultérieures éventuelles

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramené (*indiquer l'unité monétaire d'exécution et le montant en lettres*) à :

.....

A **le**

Signature (*de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché*)

(1) A remplir par l'administration (personne responsable du marché ou représentant de la collectivité)

E – Notification du marché au titulaire ⁽¹⁾

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci dessous .

Reçu à titre de notification une copie du présent marché

A **le**

Mention (s) manuscrite (s) "*Lu et approuvé*"

Signature (s) de l'(des) entrepreneur (s)

Le Candidat
(représentant habilité pour signer le marché)

Reçu l'avis de réception postal de la notification du Marché signé par l'entrepreneur

destinataire le :

Le représentant légal de la Collectivité ou La Personne responsable du Marché

Signature (de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

Avis à coller ci-dessous :

(1) A remplir par l'administration (personne responsable du marché ou représentant de la collectivité)

D – Sous-traitance**ANNEXE N°1**

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et de ses conditions de paiement.

MAITRE D'OUVRAGE :	SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER
	4 rue du Moulin de Lyon
	03380 HURIEL
OBJET DU MARCHE :	AMO – pour le marché à bon de commande TX
LOCALISATION :	4 rue du Moulin de Lyon - 03380 Huriel

1. Prestations sous traités :

Nature :

2 Montant sous traité désigné au marché :

Montant hors T.V.A		- €
Taux de T.V.A à	<input type="text"/>	- €
Montant T.T.C		- €

Montant (TTC) arrêté en lettre à : _____

3 Sous-traitant :

Nom, prénom et qualité du signataire :
.....
.....

--

Adresse professionnelle et téléphone :

Adresse :
.....
Tel. : Fax :

Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
N° d'identité d'établissement SIREN :
N° d'identité établissement NIC
N° SIRET
Code d'Activité Principale APE
N° d'inscription au registre du commerce

4. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent Marché en faisant porter le montant au crédit du :

Compte ouvert au nom de :
sous le numéro :
Clé	Code banque Code guichet.....
Code d'Activité Principale APE
A :

5. Conditions de paiement du contrat de sous-traitance ⁽²⁾:

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes. :

.....

.....

6. Date ou mois d'établissement des prix :

Les prix doivent être établis sur la base des conditions économiques du mois « mois zéro » défini pour la date de remise des offres.

Date (ou mois) d'établissement des prix..date limite de remise des offres.....

7. Modalité de révision des prix :

SO – marché – marché non révisable

8. Délais, pénalités, primes réfaction et retenues diverses :

Suivant C.C.A.P.

9. Représentant du sous-traitant sur le chantier :

Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

Nom, prénom et qualité:
.....

10. Autres renseignements :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles 108 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Président du SIVOM – 4 rue du Moulin de Lyon - 0470286161

Ordonnateur : Monsieur le Président du SIVOM**Comptable public assignataire des paiements :**

Madame la Trésorière – Trésorerie de Montluçon

Fait en un seul original

<p>Mention manuscrite "<i>Lu et approuvé</i>"</p> <p>à _____ le _____</p> <p>Signature du représentant légal de la Collectivité ou la Personne responsable du Marché</p>	<p>Mention manuscrite "<i>Lu et approuvé</i>"</p> <p>à _____ le _____</p> <p>Signature de l'entrepreneur sous- traitant</p>	<p>Mention manuscrite "<i>Lu et approuvé</i>"</p> <p>à _____ le _____</p> <p>Signature du mandataire du groupement</p>
--	---	--